



Problème avec son manager par rapport au siège

Par **nany**, le **11/05/2010** à **10:56**

Bonjour, rn rn j aurais voulu savoir si on pouvait téléphoner au siège de son entreprise sans passer par son manager. rn Car cela fait 3 mois que je suis en arrêt de maladie professionnelle et je n est pas été encore rémunérer donc j ai téléphoné au siège et ma responsable m a dit que je n avais pas le droit, car je faisais toujours parti de l entreprise donc je ne pouvais pas leur téléphoner. rn Je trouve ca bizarre de ne pas pouvoir contacter le siège sans passer par la manager. rn merci de bien vouloir me répondre assez rapidement. rn bonne journée